

Référentiel "des indicateurs de développement durable pour les territoires"

Mis à jour le 24 septembre 2020

[Enregistrer dans mes ressources](#)

Pour répondre aux enjeux de développement durable et permettre aux acteurs publics de les décliner localement, le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) ont construit un référentiel d'indicateurs de développement durable territoriaux.

Ce référentiel est le fruit d'une large réflexion collective, conduite et orientée par un comité de pilotage coprésidé par la Datar et le CGDD de 2008 à 2010. Cette réflexion a mobilisé de nombreux experts, des représentants des associations d'élus, des associations environnementales et des responsables de la production chiffrée d'indicateurs.

[>> Pour découvrir ce référentiel, rendez-vous sur le site du CGDD](#)

>> Découvrez d'autres statistiques sur le site : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)